



Relevé de décisions

Comité directeur CREG du 13/09/13

- Grand Caraïbe Guyane :
 - Location des stands sur la compétition à 150 € pour les 3 jours.
 - La composition du jury s'organisera de la manière suivante.
 - Chef de piste et président du jury : Représentant Fédéral
 - Juge des épreuves : Marie Loret
 - Chronomètre : Corinne Bureth et Elisabeth Bertrand
 - Secrétaire : Tulaya Pene et Fabienne Odicino
 - Commissaire au paddock : Proposition à Fadil Jacquet (après vérification, les épreuves préparatoires n'ont pas besoin d'avoir un commissaire au paddock officiel).
 - Représentation des clubs sur le parcours par des banderoles : 25 €
 - Règlement du Grand-Caraïbe Guyane 2013 a été adopté.

- Commission Cheval :
 - Reprises dressage clubs identiques à celle de la FFE catégorie Grand-Prix.
 - Reprises de dressage amateur : Amateur 3 imposé B et Amateur 2 imposé A.

- Commission Poney :
 - Demande au haras la vérification pour d'éventuelles rectifications des toises des poneys pour la compétition.

- Commission Trec:
 - L'épreuve Poney est intégrée au classement du championnat de Guyane TREC 2013.
 - Les cavaliers qui participent en équipe seront intégrés au classement individuel du championnat de Guyane TREC 2013.

- Divers :
 - Rappel : Ce n'est pas le CREG qui attribue les titres d'officiel de compétition, mais les formateurs agréés qui valident les candidats. Puis le CREG inscrit auprès de la FFE les personnes validées en amont par les examinateurs.

 - Le CREG n'interviendra pas dans le règlement de la facture de 3 000€ concernant la prise en charge des frais annexes de Fadil Jacquet lors de sa formation en métropole.